

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCJN-2026-06-008

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
Spécialité Collaborateur juriste notarial
Session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 juin 2024 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Collaborateur juriste notarial ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Collaborateur juriste notarial :

Président : Monsieur Alexis FRADETAL, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Dylan MARINHO ;

Enseignants : Mesdames Nadège ALEZRAA, Marie BOCQUILLON, Loréna CROCHEMAR, Elodie CAMPLO, Alexia CERTHOUX, Nadia DE CHAVIGNY, Stéphanie GUYON, Lek LY-NGHE, Pauline ROQUES, et Messieurs Fabien COUSTAU, Denis DUPUY.

Professionnels : Mesdames Anne DINIELLE, Anne IOAN PINELLI, Christelle JACQUELIN, Catherine LECAPELAIN, Marie-Laure ROMEIRO et Messieurs Ludovic GOBRON, Richard MATTHIEU, Grégory ORZECOWSKI, Alain PASQUIER, Stéphane PEPIN, Antoine TISLER LEVASSEUR.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 11 juin 2026

Aurore COLLET

